

## **Texte adopté lors de l'assemblée générale de la section académique de Limoges**

**DU 23 AVRIL 1986**

---

L'assemblée générale de l'académie de Limoges prend acte de la suspension de l'expérimentation de la seconde à options dans laquelle les Sciences physiques ne figuraient plus dans le tronc commun des enseignements obligatoires.

L'assemblée générale réaffirme la nécessité d'une composante scientifique dans la culture de tout élève de lycée et demande au bureau national de reprendre cette revendication que l'U.d.P. a toujours défendue, en particulier, l'instauration d'une épreuve de Sciences physiques aux baccalauréats littéraires qui conditionne le sérieux de l'enseignement scientifique en amont.

---

### **Annales des Baccalauréats, BT et BTS 1986**

Afin de pouvoir réaliser, comme les années précédentes, les numéros spéciaux du B.U.P., nous demandons aux collègues enseignant dans les classes concernées, de vouloir bien envoyer au correspondant technique de leur académie (voir liste dans les pages couleur) les sujets de physique et de chimie de ces différents examens (si possible, originaux ou bonnes photocopies).

Le correspondant technique voudra bien les grouper puis les transmettre à :

M. C. VIEL,  
12, rue du Général-de-Gaulle, Chessy,  
77144 Montévrain.

---